

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

BTS - ELECTROTECHNIQUE

GRETA de l'Essonne (91)
Lycée Robert Doisneau - Corbeil-Essonnes

OBJECTIFS

Vous souhaitez exercer un métier concret, passionnant et porteur d'emploi ?

Le BTS Electrotechnique vous forme aux techniques professionnelles des installations électriques intelligentes, intégrant numérique, automatismes et communication et vous permet d'accéder à un emploi dans un secteur dynamique, en constante recherche de professionnels qualifiés.

Notre formation a pour objectif de vous préparer au BTS Electrotechnique, diplôme national reconnu par l'État.

"Nos points forts" :

- Matériel utilisé : Nous proposons des plateaux techniques modernes et entièrement équipés, permettant aux apprenants de disposer de tout le matériel nécessaire pour se former !
- Mise en relation avec nos partenaires entreprises : Le GRETA et des entreprises telles que ENEDIS, la SNCF, SAFRAN (pour n'en citer que trois...) unissent leurs expertises pour former les futurs professionnels de l'électrotechnique.
- Formateurs experts : nos formations sont animées par des formateurs experts dans leur domaine, garants d'un enseignement de qualité et en phase avec les exigences professionnelles
- De la construction d'un parcours sur mesure jusqu'à l'accès à l'emploi, nos équipes vous accompagnent à chaque étape pour concrétiser votre projet professionnel.

À l'issue du parcours, vous serez capable de :

- Rédiger des documents professionnels et dialoguer avec les différents services de l'entreprise, les clients et les fournisseurs, ainsi qu'avec les responsables de divers domaines : mécanique, climatique, génie civil.
- Piloter et encadrer des équipes lors de la réalisation de travaux neufs, d'interventions sur équipements ou d'actions de maintenance
- Intervenir sur des systèmes pluritechnologiques associant les courants forts des convertisseurs d'énergie (dispositifs d'électronique de puissance) et de récepteurs (moteurs, appareils de chauffage...) aux courants faibles de différents niveaux de commande,
- Prendre en compte l'impact de ces équipements sur l'environnement
- Rechercher une performance énergétique optimale (offre globale d'équipement énergétique ou encore rénovation énergétique des bâtiments).

CONTENU

Le contenu de notre formation s'articule en 5 modules professionnels, alignés au référentiel national du BTS électrotechnique :

- 1- Concevoir une étude préliminaire (bloc de compétences RNCP41007BC01)
 - Interpréter un besoin client/utilisateur, un CCTP, un cahier des charges.
Modéliser le comportement de tout ou partie d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique.
Dimensionner les constituants d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique.
Proposer l'architecture d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique.
- 2- Concevoir une étude détaillée du projet (bloc de compétences RNCP41007BC02)
 - Simuler le comportement de tout ou partie d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique.
Choisir les constituants d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique.
Réaliser les documents du projet/chantier (plans, schémas, maquette virtuelle, etc.).
- 3- Conduire un projet/chantier (bloc de compétences RNCP41007BC03)
 - Recenser et prendre en compte les normes, les réglementations applicables au projet/chantier.
Gérer les risques et les aléas liés à la réalisation des tâches, gérer et conduire (y compris avec les documents de : organisation, planification, suivi, pilotage, réception, etc.) le projet/chantier.
- 4/ Réaliser, mettre en service d'un projet (bloc de compétences RNCP41007BC04)
 - Communiquer de manière adaptée à l'oral, à l'écrit, y compris en langue anglaise.
 - Réaliser un ouvrage, une installation, un équipement électrique.
 - Configurer et programmer les matériels dans le cadre du projet/chantier.
 - Appliquer un protocole pour mettre en service un ouvrage, une installation, un équipement électrique.
- 5- Analyser, diagnostiquer, assurer la maintenance (bloc de compétences RNCP41007BC05)
 - Extraire les informations nécessaires à la réalisation des tâches.
 - Mesurer les grandeurs caractéristiques d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique.
 - Réaliser un diagnostic de performance y compris énergétique, de sécurité, d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique.

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Salarié

DURÉE

De 1180 h, dont 280 h en entreprise

DATES

Date de début : 02 novembre 2026

Date de fin : 06 juillet 2027

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (BAC)

- Bac STI génie électrotechnique ou électronique,
 - Bac Scientifique,
 - Bac Pro MELEEC
- ou avoir occupé des activités relevant de l'électrotechnique pendant 6 mois (salarié à temps plein), au cours de l'année précédente et avoir un projet professionnel défini
- Maîtrise de l'outil informatique
- Contraintes professionnelles : ne pas avoir de contre-indications physiques

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (BTS)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
BTS Electrotechniques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation de formation passe par les évaluations continues (CCF). Le diplôme est organisé en 5 blocs de compétences. Les candidats peuvent valider un, plusieurs ou tous les blocs lors de la formation. Chaque bloc validé est acquis définitivement

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Les titulaires du BTS électrotechnique peuvent prétendre aux emplois suivants : technicien(ne) chargé d'étude, technicien(ne) bureau d'études, technicien(ne) de chantier, technicien(ne) de maintenance électrotechnique, Chargé(e) d'affaires / Chargé(e) d'études, responsable de chantier (installation-mise en service), technicien(ne) ligne haute tension

Ces métiers s'exercent dans des secteurs très variés (réseaux de transport, de distribution d'énergie électrique et de communication, infrastructures routières, autoroutières, ferroviaires, portuaires, bâtiment, industrie, équipement électrique des véhicules...).

Pour vous projeter dans votre futur métier ou vers des études complémentaires, cliquez sur les liens suivants : License professionnelle

<https://candidat.francetravail.fr/metierscope/fiche-metier/I1305/technicien-technicienne-installation-et-maintenance-electronique>

<https://candidat.francetravail.fr/metierscope/fiche-metier/F1135/charge-chargee-affaires-btp>

<https://candidat.francetravail.fr/metierscope/fiche-metier/H1235/technicien-technicienne-en-conception-industrielle-en-mecanique>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Sous réserve de places disponibles, les candidatures sont acceptées jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Les délais de candidature peuvent varier selon le financement.

- Pour un Projet de Transition Professionnelle, la limite de candidature est fixée à au moins 4 mois avant le début de la formation.
- Si vous souhaitez utiliser votre CPF, la demande doit être validée sur MonCompteFormation au moins 11 jours ouvrés avant le début de la formation (délai légal obligatoire).
- Si votre CPF n'est pas suffisant et que vous souhaitez solliciter un abondement, cette durée est rallongée à 15 jours ouvrés avant l'ouverture de la formation.

[Fiche RNCP RNCP41007](#)

Echéance d'enregistrement : 31/08/2030

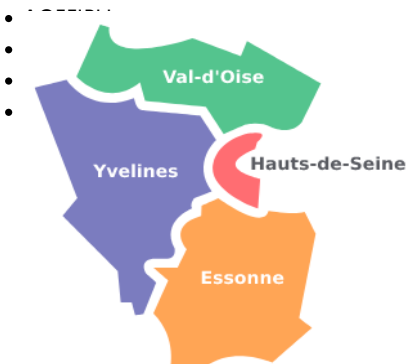
[Conditions générales de vente consultables ici](#)

"En cas de force majeure, le GRETA pourrait être amené à réaliser la formation à distance, sur les modules permettant d'être réalisés selon cette modalité"

COÛT

Tarif tout public pour un parcours type 17 € / heure sous réserve de 12 participants

FINANCEMENT



DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

Greta de l'Essonne

01 64 90 91 91

candidatures@greta-essonne.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Marie-Clotilde ZACHARIA

greta.essonne@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.